



Le trottoir est chez moi! que faire?

Par **tounimac69**, le **10/06/2008** à **22:20**

Bonjour. j'ai acheté il y a deux ans un terrain constructible. ma maison est terminée depuis 1 ans. récemment je décide de faire un mur de soutènement en limite de propriété comme autorise par le règlement. je fais venir quelqu'un pour me faire les trous de fondations il y a 3 semaines. tout est parfait. jeudi dernier je rentre et j'ai la grande surprise de voir que l'on ma rebouche mon trou de fondation!! le lendemain je vais voir le chef de chantier qui refait la route et implante des trottoirs qui me dit qu'en accord avec mon lotisseur le maire et un "géomètre", mon trou était mauvais et il l'on rebouche. je lui montre qu'il se trompe.. il hésite et me dit tres bien les trottoirs seront coulés dans une semaine ce qui laisse le temps de vérifier vos dire. je téléphone a mon lotisseur pour lui parler de ce problème, même réponse... le lendemain matin, le trottoir est comme par hasard déjà coulé. tout a été réverifié, le trottoir est 30CM chez moi sur 25m. un géomètre va le confirmer demain par écrit. Que dois je faire ensuite comment obtenir réparation? merci d'avance pour votre aide.